



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Conférence REFRAM - RIARC

Réguler les services numériques : pour un dialogue renforcé entre les régulateurs et les grandes plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone

Abidjan 23 - 24 avril 2024

Allocution de Mme Latifa Akharbach,

Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc

Présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication

**Cher René Bourgoïn, président de la HACA de Côte d'Ivoire, vice-président du RIARC,
Cher Roch Olivier Maistre, président de l'Arcom et président en exercice du REFRAM,
M. Taoufiq Jelassi sous-directeur général de l'UNESCO pour la communication et l'information,
M. KJofi Kofi Commissaire de l'UEMOA,
Chers présidentes/présidents et représentants des instances membres du RIARC et du REFRAM,
M. Nicolas Guinard, représentant de l'OIF,
Mesdames et messieurs,**

Quelle belle occasion que celle que nous offrent aujourd'hui les présidents Bourgoïn et Maistre, en nous permettant de nous retrouver, en grand format, pour mener une réflexion plurielle sur une question qui s'impose à nous tous avec la même acuité au-delà de nos différences.

Le premier bénéficiaire de cette grande conférence organisée dans le cadre du plan d'action du RIARC pour le biennium 2022-2023 et dans celui du REFRAM pour le biennium 2023-2024 est de nous inviter à mieux appréhender l'une des dimensions les plus importantes de la question de la régulation des plateformes numériques globales, à savoir l'impératif d'inclusivité. Nous le savons tous, la régulation des plateformes numériques mondiales ne peut être efficace que si elle implique tous les acteurs et qu'elle prend en compte toutes les régions du monde.

La conférence d'aujourd'hui met très pertinemment le focus sur le renforcement du dialogue entre les régulateurs du continent africain et de l'espace francophone et les plateformes numériques. Ce dialogue, dans ce format, pourrait constituer une enrichissante contribution à la coordination mondiale sur cette question. C'est l'occasion pour nous tous, de redire notre

conviction qu'une approche mondiale concertée et harmonisée est absolument nécessaire pour peser face aux acteurs puissants et hégémoniques que sont les plateformes numériques géantes et pour prétendre les responsabiliser à l'échelle du marché global transfrontières sur lequel elles agissent. Ces plateformes doivent être tenues responsables de leurs contenus et de leurs pratiques à travers l'obligation de mise en place de mécanismes de contrôle et de modération efficaces et adaptés à toutes les régions du monde. C'est aussi une question d'égalité de droits entre les citoyens utilisateurs des plateformes quelle que soit la région du monde où ils vivent.

Par ailleurs, une approche mondiale harmonisée apparaît comme le seul moyen pour garantir non seulement, un environnement numérique sûr mais également un marché numérique ouvert, fluide et équitable. Or, pour le continent africain, plus que pour d'autres régions du monde peut être, ce dernier enjeu est capital.

Car, une régulation mondiale permettrait de créer un environnement concurrentiel plus équitable pour les entreprises africaines, en limitant le pouvoir des grandes plateformes numériques multinationales. De même pour l'émergence de nouvelles entreprises africaines dans le domaine des technologies numériques, il y a besoin d'un cadre réglementaire favorisant l'innovation et facilitant l'accès de ces entreprises aux marchés internationaux.

Dans notre perspective de régulateurs des médias, une régulation mondiale est en outre susceptible de promouvoir la production et la diffusion de contenus locaux et africains sur les plateformes numériques, ce qui contribuerait ainsi à la préservation de la diversité culturelle et linguistique du continent.

Pour imposer ces règles, l'Afrique doit être acteur de la régulation mondiale et contribuer à construire le consensus international sur les règles et les modalités d'encadrement des activités des plateformes numériques globales.

C'est ainsi que nous avons soutenu et contribué au dialogue mondial initié par l'UNESCO pour définir des principes de régulation des plateformes numériques destinés à lutter contre la désinformation et les discours de haine, et à protéger l'information comme un "bien public commun".

Je rappelle ici qu'en clôture de cette conférence d'envergure inédite intitulée « Pour un Internet de confiance » qui s'est tenue à Paris en février 2023, une déclaration solennelle a été signée

par des réseaux de régulateurs dont le Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC), le Groupe des régulateurs européens des services de médias audiovisuels (ERGA), la Plateforme des régulateurs de l'audiovisuel ibéro-américains (PRAI), le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), le Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM), le Réseau global des régulateurs de la sécurité en ligne. Les réseaux signataires y affirment entre autres, leur engagement à contribuer à la création et à l'animation d'un espace mondial, commun et multipartite de débats et de partage de bonnes pratiques en matière de régulation des plateformes numériques

Chers amis,

La présence massive aujourd'hui à Abidjan des instances de régulation africaines, dénote de leur forte volonté de s'imprégner d'autres expériences et de s'inspirer de démarches menées à l'échelle internationale, pour asseoir un modèle de régulation qui soit à la fois aux meilleurs standards et adapté aux attentes spécifiques des sociétés africaines. Cette attente africaine ne pourrait être réduite à un plaidoyer pour un relativisme culturel et démocratique périlleux pour les libertés. Il s'agit d'une légitime demande de prise en compte des spécificités et réalités du continent, adressée à des plateformes à l'action hégémonique et globalisante et qui n'imposent pas uniquement leur puissance de marché mais aussi leurs normes culturelles et politiques. Pour un continent qui doit faire face à des enjeux capitaux de cohésion sociale, d'unité nationale, de souveraineté culturelle, d'intégrité des processus électoraux, de polarisation du débat public, de discours de haine et de radicalisation, la mise en place d'un modèle de régulation qui soit à la fois efficient et fondé sur les droits et les libertés est un impératif d'extrême urgence.

Depuis quelques années maintenant, le RIARC essaie d'être une voix collective audible et crédible pour porter le message du continent sur cette question. Cependant, malgré la mobilisation des membres de notre plateforme continentale en faveur d'un dialogue concret et sincère avec les plateformes, peu de chemin a été parcouru. A l'initiative de certains de ses membres, le RIARC a organisé plusieurs rencontres dédiées à ce dialogue. Quelques plateformes ont envoyé leurs responsables des politiques publiques pour échanger avec les régulateurs, mais souvent le dialogue a tourné court et s'est limité à l'expression de quelques remontrances d'un côté et à la promotion de quelques mesures de modération et règles de communautés des usagers de l'autre.

Sur la manière de travailler ensemble à la mise en place de cadres et engagements, pour protéger et garantir les droits des internautes, sans contraindre la liberté d'expression beaucoup reste à faire...

Il nous faut pour pouvoir installer une dynamique d'échanges pragmatiques et circonstanciés établir des canaux de communication officiels avec les représentants légaux des plateformes numériques.

Au cours de l'actuelle mandature du RIARC que j'ai l'insigne honneur de présider, notre réseau s'est réuni à pas moins de 4 reprises, la dernière fois à Praia au Cap Vert en mars dernier, pour penser justement la régulation des plateformes dans ces nombreuses facettes et formuler la contribution africaine à cet enjeu de cohérence mondiale, pour reprendre le très pertinent intitulé d'un des panels de cette importante conférence qui nous réunit ces 2 jours à Abidjan.

Chers amis,

Après la conférence organisée par la HACA du Maroc à Rabat en janvier 2020 sur le thème de la régulation du numérique, la conférence d'aujourd'hui est la deuxième à réunir le RIARC et le REFRAM sur ce même thème. Que ces deux réseaux joignent leurs efforts, œuvrent au renforcement de leurs convergences et font entendre mutuellement leurs différences me semble être une démarche judicieuse dans un contexte où il y a besoin que les régulateurs s'unissent pour élaborer des approches réglementaires cohérentes et efficaces. Mais au-delà de cette considération qui concerne toute la communauté des régulateurs de par le monde, il y a lieu de rappeler ici les formidables opportunités de coopération et de dialogue que l'appartenance à la grande famille de la Francophonie favorise et rend possibles.

Chers amis,

Par sa richesse et sa diversité culturelle exceptionnelle, l'Afrique contribue grandement à l'épanouissement et au dynamisme de l'espace francophone. Continent en pleine mutation et en croissance soutenue, l'Afrique offre aussi de nombreuses perspectives pour la Francophonie, tant en termes de coopération économique et culturelle que de promotion de la langue française.

Nous, régulateurs africains des médias, faisons naturellement partie de cette histoire et de ce destin communs et nous nous y sentirons d'autant plus à l'aise que la Francophonie mondiale

saura être ouverte sur le pluralisme linguistique et engagée dans la promotion de la diversité culturelle et humaine.

Forts de ces affinités et valeurs partagées, le RIARC et le REFRAM pourraient œuvrer davantage au renforcement de leur coopération et de leurs échanges. Cette action commune ne peut qu'aider à relever les défis considérables qui s'imposent à nous tous, du fait de l'émergence de ce nouvel espace médiatique globalisé riche en formidables opportunités d'expression, de création, d'innovation mais également vecteur de nombreux risques que nous devons prévenir au bénéfice de nos concitoyens et du bon fonctionnement démocratique de nos sociétés.

A ce propos, il me semble que pour mieux négocier avec les plateformes numériques globales, nous devons plus et mieux dialoguer entre nous.

Le renforcement du dialogue RIARC-REFRAM, dont le flux est parfois bas, passe par des relations et des contacts plus suivis et s'incarne mieux à travers la mise en place de projets ambitieux qui nous fédèrent malgré nos situations différenciées en matière d'accès à la technologie, de niveau d'expertise, et de développement général.

Chers amis,

Pour toutes ces raisons, je soutiens personnellement la déclaration du REFRAM et j'appelle tous les membres du RIARC à y souscrire. J'espère aussi que les membres du RIARC seront nombreux à faire le déplacement en juin prochain en Croatie pour enrichir les débats que nous aurons à la conférence internationale sur la gouvernance des plateformes numériques organisée par l'UNESCO et l'agence pour les médias électroniques, le régulateur croate, à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les discours de haine.

Chers amis,

En conclusion de mon propos, je voudrais encore une fois, appeler à approfondir les interactions, à multiplier les concertations et surtout à mettre en place un véritable agenda commun d'actions et projets concrets, de réseau à réseau, autour de problématiques et de thématiques en rapport avec le renforcement de l'efficacité de la régulation en tant qu'intervention publique autonome orientée vers les droits des citoyens. Ces actions communes à concevoir et déployer ensemble, gagneraient à être dédiées non seulement à la lutte contre les risques numériques et les désordres informationnels mais être aussi orientées

vers la garantie de l'accès des publics aux opportunités offertes par l'espace informationnel transfrontières et transculturel.

La mutualisation des expériences, le partage de bonnes pratiques ou encore le renforcement des compétences des instances de régulation sont des exemples parmi d'autres d'actions concrètes à développer au sein de notre communauté de régulateurs au nom de la fraternité et la solidarité francophones. Nous avons besoin en effet de faire valeurs communes face, non seulement aux plateformes mais également, face à tous ceux qui les utilisent pour promouvoir la haine et la division.